

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIER Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Parallèles Attitudes Diffusion - Eté métropolitain - Organisation du Festival Ouvre la Voix du 07 au 08 septembre 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 2002, le Festival Ouvre la Voix, à l'initiative de la Rock School Barbey, propose une échappée en vélo et en musiques au coeur du territoire de l'Entre-deux-Mers. Cette manifestation associe donc le temps d'un week-end, chansons, concerts rock, musique classique, rendez-vous associatifs, découvertes du patrimoine, dégustations et surtout randonnée cycliste à grande échelle sur la piste cyclable R. Lapébie.

Depuis 2012, l'association a souhaité étendre cette randonnée musicale et sportive à la Communauté urbaine. Après un rassemblement l'an passé à la caserne Niel, cette année les cyclotouristes et randonneurs seront conviés à un premier rendez-vous sur la rive gauche aux Vivres de l'art dans le quartier des Bassins à flot. De là, ils emprunteront le pont Jacques Chaban-Delmas, emprunteront la piste cyclable située sur la rive droite, feront une halte musicale à l'ancienne gare de Floirac, se rendront ensuite à Bouliac pour un concert chez l'habitant. La journée se terminera à Latresne sur le site de l'aérocampus : concerts, fanfares et dégustations de produits de l'entre deux mers.

Le Festival Ouvre la Voix rejoint la préoccupation exprimée dans le cadre de l'Eté métropolitain : amener les habitants de l'agglomération à poser, à travers des propositions artistiques ou culturelles, un autre regard sur leur environnement et s'approprier autrement la métropole. Il met en outre en exergue une forte attention au développement durable, notamment à travers le recours aux mobilités douces. Enfin, il s'affirme d'emblée dans une dimension transcommunale sur le territoire communautaire (Bordeaux, Bouliac, Floirac), tout en proposant une relation inédite avec des territoires proches tels que ceux de l'Entre-deux-Mers. Il correspond ainsi à l'objectif que s'est donnée la CUB en impulsant L'Eté métropolitain : « s'appuyer sur les initiatives estivales existantes entre début juin et fin septembre, les coordonner et leur donner une ampleur nouvelle contribuant ainsi à l'attractivité touristique de tout le territoire métropolitain ».

La Communauté Urbaine qui avait soutenu financièrement cette manifestation en 2012 à hauteur de 15 000 € (dans le cadre d'un budget global de 68 900 €) pour marquer l'inscription communautaire d' Entre deux voix à l'occasion du 10^e anniversaire du festival, est sollicitée cette année pour un soutien financier à hauteur de 10 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 59 700 € en baisse (diminution du GC 33 et des autres subventions) réparti comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	15 282	Prestations de services	3 000
Services extérieurs	10 329	CRA	20 000
Autres services extérieurs	10 965	CG 33	9 200
Charges de personnel	23 124	CUB	10 000
		Autres	13 000
		Partenariats privés	4 500
TOTAL	59 700		59 700

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le festival Ouvre la Voix s'inscrit dans le cadre de l'Eté métropolitain,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de 10 000€ à l'association Parallèles Attitudes Diffusion pour l'organisation de la 11^{ème} édition du festival Ouvre la Voix qui se déroulera du 7 au 8 septembre 2013.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON